

Le CNC présente le premier volet du « plan séries »

Frédérique Bredin, présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), a annoncé à l'occasion de Séries Mania, festival international des séries qui s'est tenu du 22 au 30 mars à Lille, les premières mesures du « Plan Séries », initié l'année dernière par la ministre de la Culture de l'époque.

« Il faut aider nos séries à se doter d'une logique industrielle. Faciliter le passage d'une saison à la suivante. C'est une attente forte du public » a déclaré la présidente.

Le premier volet de ce plan comprend trois mesures phares, réservées aux séries originales.

La première vise à favoriser le développement de nouveaux formats, pour répondre à la demande internationale et aux attentes des publics jeunes. Ainsi, le CNC va étendre son bonus (25 %) destiné aux premières saisons de séries de 52 minutes à des formats plus courts, de 20 à 52 minutes. Ce soutien favorisera notamment le développement de programmes destinés aux publics jeunes.

La deuxième mesure vise à réduire l'attente entre les premières et deuxièmes saisons de séries originales françaises. Le CNC va étendre son bonus de 25 % des premières aux deuxièmes saisons de séries de 20 à 52 minutes. L'objectif est d'encourager les producteurs à lancer la deuxième saison d'une série, avant même la diffusion de la première. Ceci afin de produire une saison par an et de répondre aux standards internationaux. L'enveloppe pour ces mesures est de 3 millions d'euros par an.

Enfin, le CNC va soutenir les séries à forte ambition internationale en accordant un bonus aux œuvres qui bénéficient d'un préfinancement substantiel à l'étranger.

Un second volet du Plan séries sera développé à l'issue de la concertation actuellement en cours avec les professionnels de l'audiovisuel. Il sera consacré à l'écriture et au développement. Il permettra également de faciliter le recours des séries originales françaises aux effets visuels.